

**VIÊT-NAM / CAMBODGE**

**La minorité montagnarde du Viêt-Nam doit bénéficier de toute urgence de mesures de protection**

*Index AI : ASA 41/012/02*

**Embargo : 18 décembre 2002  
(8 heures GMT)**

Amnesty International a appelé aujourd'hui, 18 décembre 2002, le Viêt-Nam à prendre immédiatement des mesures afin de mettre un terme à la répression dont sont victimes les minorités ethniques des régions montagneuses du centre (désignées sous le terme de « Montagnards »). Elle a également demandé au Cambodge d'honorer les obligations internationales qui sont les siennes au titre de la Convention des Nations unies relative au statut des réfugiés et d'accorder sa protection aux Montagnards qui ont trouvé refuge sur son territoire.

« Non seulement la minorité montagnarde du Viêt-Nam est en butte à une répression systématique depuis les troubles de grande envergure qui ont eu lieu en février 2001, mais, de plus, ceux de ses membres qui tentent de se réfugier au Cambodge voisin n'y sont pas reçus dans des conditions susceptibles d'assurer leur sécurité », a déclaré Amnesty International dans un nouveau rapport intitulé *Socialist Republic of Viet Nam/Kingdom of Cambodia: No sanctuary: The plight of the Montagnard minority* [République socialiste du Viêt-Nam/Royaume du Cambodge. Les Montagnards : une minorité qui n'est nulle part à l'abri] (index AI : ASA 41/011/02).

« Il est temps que la communauté internationale fasse pression sur le Viêt-Nam pour remédier aux graves atteintes aux droits humains perpétrées dans les zones montagneuses du centre du pays, ainsi que sur le Cambodge, pour que celui-ci coopère totalement à la protection de ces populations vulnérables avec le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés », a ajouté l'organisation.

Des manifestations ont eu lieu en février 2001 dans le centre du Viêt-Nam, rassemblant des milliers de membres des minorités ethniques de la région, désignées collectivement sous le nom de Montagnards. Les revendications des manifestants étaient multiples. Ils dénonçaient notamment la

confiscation par le gouvernement de leurs forêts ancestrales, l'arrivée de colons vietnamiens originaires des plaines et accaparant leurs terres, l'absence de liberté de culte pour ceux et celles d'entre eux, nombreux, qui faisaient partie d'Églises évangéliques protestantes non autorisées, et le déni de certains droits fondamentaux, comme celui de faire des études dans sa langue maternelle. Certains manifestants se prononçaient également pour l'indépendance de la région.

« Depuis février 2001, le gouvernement vietnamien a coupé du reste du monde les zones montagneuses du centre et il arrête et réprime systématiquement toutes les personnes soupçonnées d'être responsables des troubles, explique le nouveau rapport. Les pouvoirs publics semblent également vouloir s'en prendre aux Églises protestantes et à leurs fidèles. »

« Nous estimons que nombre des personnes interpellées au Viêt-Nam sont des prisonniers d'opinion », a indiqué Amnesty International.

« Des centaines de personnes ont fui au Cambodge voisin, mais, malgré les efforts déployés par la HCR, les autorités cambodgiennes refusent d'accorder la protection la plus élémentaire à de nombreux demandeurs d'asile et s'entendent avec l'administration vietnamienne pour les renvoyer chez eux, où ils risquent fort d'être persécutés », poursuit le rapport d'Amnesty International.

Ce rapport comporte un certain nombre de recommandations spécifiques à l'intention des gouvernements vietnamien et cambodgien et, plus largement, de la communauté internationale, pour que cesse la sévère répression dont sont actuellement victimes les Montagnards et pour que les demandeurs d'asile bénéficient de la protection à laquelle ils ont droit. Amnesty International demande que des observateurs extérieurs soient autorisés à se rendre sur place. Elle appelle également à la libération immédiate et sans condition des personnes arrêtées pour avoir exprimé de façon non violente leurs convictions politiques ou religieuses ou pour avoir tenté d'échapper à la répression exercée par le gouvernement vietnamien. ●

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service**

**de presse d'Amnesty International à  
Londres, au +44 20 7413 5566, ou  
consulter le site web [www.amnesty.org](http://www.amnesty.org)**